



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ JAM2005 (SB) Cleaner

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	JAM2005 (SB) Cleaner
Numéro du produit	71000724, 71000725, 71000727, 71000731, 71000732, 71002806, 71002807
Taille du récipient	6 x 1 Liter, 2 x 4 Liter, 4 x 1 Gallon, 4 x 4 Liter, 5 Gallon Pail, 55 Gallon Drum

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Nettoyeur d'encre pour encres d'impression.
Utilisations déconseillées	Utiliser seulement pour les applications prévues.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Matthews Marking Systems 3159 Unionville Road, Suite 500 Cranberry Township, PA 16066 412.665.2500 412.828.4545 info@matw.com
Fabricant	Matthews Marking Systems Zona Franca La Lima Multitenant #8 Cartago, Costa Rica 30106 (506) 4000-1103

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	Chemtrec US : 1-800-424-9300 Chemtrec World: 1-703-527-3887
--------------------------	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 2 - H225
Dangers pour la santé humaine	Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H336
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Danger
-------------------------	--------

Mentions de danger	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
--------------------	--

JAM2005 (SB) Cleaner

Mentions de mise en garde	<p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.</p> <p>P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>
Contient	N-Propanol
Mentions de mise en garde supplémentaires	<p>P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.</p> <p>P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.</p> <p>P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.</p> <p>P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.</p> <p>P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p>

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

N-Propanol		90-100%
Numéro CAS: 71-23-8	Numéro CE: 200-746-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486761-29-0000
Classification		
Flam. Liq. 2 - H225		
Eye Dam. 1 - H318		
STOT SE 3 - H336		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Commentaires sur la composition Ce matériau ne contient aucun polluant atmosphérique dangereux (HAPS) tel que défini par la Clean Air Act de la US Environmental Protection Agency (EPA).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Consulter un médecin pour des conseils spécifiques. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. En cas de doute, consulter un médecin rapidement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

JAM2005 (SB) Cleaner

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.
Ingestion	Consulter un médecin immédiatement. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage. Laver les vêtements et nettoyer les chaussures soigneusement avant leur réutilisation.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	Le produit est considéré avoir un faible risque aux conditions normales d'utilisation. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé.
Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. Une surexposition peut déprimer le système nerveux central, entraînant des vertiges et une intoxication.
Ingestion	Ce produit est moyennement irritant. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
Contact cutané	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites.
Contact oculaire	Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements. Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmoiements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.
Produits de combustion dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO).

5.3. Conseils aux pompiers

JAM2005 (SB) Cleaner

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Evacuer la zone. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs.
Équipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'inhalation de vapeurs. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. S'assurer que les procédures et la formation pour la décontamination et l'élimination d'urgence sont en place.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Éliminer toute source d'inflammation. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
--------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stocker à des températures comprises entre 4.4°C/40°F et 32.2°C/90°F. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Maintenir les conteneurs verticaux. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Stocker selon les réglementations nationales.
--------------------------------	---

Classe de stockage	Stockage de liquides inflammables.
---------------------------	------------------------------------

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

JAM2005 (SB) Cleaner

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N-Propanol

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 200 ppm 500 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard. Utiliser du matériel de ventilation antidéflagrant.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial.

Protection des mains Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc (naturel, latex). Il est recommandé de changer fréquemment.

Autre protection de la peau et du corps Éviter le contact avec la peau. Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

Mesures d'hygiène Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à vapeurs organiques.

Risques thermiques S'il y a un risque de contact avec le produit chaud, tous les équipements de protection doivent être adaptés à un usage à températures élevées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide incolore.
Couleur	Clair. Transparent.
Odeur	Alcool.
Point de fusion	-127°C/-196.6°F

JAM2005 (SB) Cleaner

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	97°C/207°F @ 760 mm Hg
Point d'éclair	23°C/73°F Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	0.89 (acétate de butyle = 1)
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 14 % vol Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 2.2 % vol
Pression de vapeur	14.5 mm Hg @ 20°C/68°F
Densité de vapeur	2.1
Densité relative	0.804 g/cc 804 g/l 6.70 lbs/gal
Solubilité(s)	Soluble dans les matériaux suivants: Alcools. Complètement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	log Pow: 0.05
Température d'auto-inflammabilité	413°C/775.4°F
Température de décomposition	Non applicable.
Propriétés explosives	Non applicable.
Propriétés comburantes	Non applicable.
Commentaires	Les informations données sont applicables au produit tel qu'il est fourni. Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

9.2. Autres informations

Composé organique volatil	Ce produit contient au maximum 804 g/l de COV. Ce produit contient au maximum 6.70 lbs/gal de COV.
Teneur en polluants atmosphériques dangereux	0.00

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter les conditions suivantes: Chaleur, étincelles, flammes.
----------------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants puissants.
-------------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Chauffer peut générer les produits suivants: Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO).
--	---

JAM2005 (SB) Cleaner

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Les informations fournies sont basées sur des données des composants et des produits similaires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Organes cibles Système nerveux central Yeux Trachée gastro-intestinale Système respiratoire, poumons
Peau

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Organes cibles Peau

Informations toxicologiques sur les composants

N-Propanol

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 9,9
(CL₅₀
poussières/brouillards
mg/l)

ETA inhalation 9,9
(poussières/brouillards
mg/l)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Organes cibles Système nerveux central

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations écologiques sur les composants

N-Propanol

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: > 804 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 96 heures: > 804 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 48 heures: >100 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: >100 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations écologiques sur les composants

N-Propanol

JAM2005 (SB) Cleaner

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	Sol - Dégradation 75%: 20 jours
Demande biologique en oxygène	<2000 mg O ₂ /l
Demande chimique en oxygène	0.071 g O ₂ /g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage log Pow: 0.05

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales. L'élimination de ce produit, intermédiaires de production, résidus et sous-produits doit toujours être conforme aux dispositions légales en matière de protection environnementale et d'élimination des déchets et à toute exigence des autorités locales.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1274
N° ONU (IMDG)	1274
N° ONU (ICAO)	1274
N° ONU (ADN)	1274

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	n-PROPANOL (PROPYL ALCOHOL, NORMAL)
Nom d'expédition (IMDG)	n-PROPANOL (PROPYL ALCOHOL, NORMAL)
Nom d'expédition (ICAO)	n-PROPANOL (PROPYL ALCOHOL, NORMAL)
Nom d'expédition (ADN)	n-PROPANOL (PROPYL ALCOHOL, NORMAL)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Etiquette ADR/RID	3

JAM2005 (SB) Cleaner

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Classe ADN 3

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes d'intervention d'urgence •2Y

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

JAM2005 (SB) Cleaner

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

N-Propanol

Taiwan (TCSI)

N-Propanol

RUBRIQUE 16: Autres informations

Publié par	Matthews Marking Systems - Chemical Services Department
Date de révision	24/03/2020
Révision	6
Remplace la date	24/06/2018
Numéro de FDS	4872
Statut de la FDS	Approuvé.
Phrases de risque dans leur intégralité	R10 Inflammable. R11 Facilement inflammable. R41 Risque de lésions oculaires graves. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.